



**COMMUNE DE LA NEUVILLE-ROY**  
**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
***Séance lundi 3 avril 2023 à 20 heures 00***

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes.

**Présents** : Mrs MICHEL, LEFEBVRE, LESUEUR, ARMIEL, BONNARD, LE ROY, VAN VOOREN et Mmes NUYTENS, KRAL, DELAPORTE, MEYER, STRAZEL,

**Absent non excusé** : M. NOÉ

**Absent excusé** : Mme WALBRECQ

**Procurations** : M. VOGT a donné procuration à Mme STRAZEL,

<b>À L'ORDRE DU JOUR</b>
--------------------------

**Point N°1. Désignation d'un secrétaire de séance**

M. LE ROY est désigné comme secrétaire de séance.

**Point N°2. Approbation du dernier procès-verbal**

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance par M. le Maire, celui-ci est adopté à l'unanimité. M. le Maire sollicite Mme MEYER, secrétaire de séance, à venir le signer conjointement.

**Point N°3. N° 2023-018 ▫ Marché de travaux pour l'aménagement de la mairie et l'APC, attribution des lots**

Le marché de travaux concernant l'aménagement de la mairie et de l'agence postale communale a été mis en ligne le 27 février 2023. La date limite de remises des offres a été fixée au lundi 27 mars 2023 à 12 heures.

Le type de procédure est une procédure adaptée, comportant neuf lots, à savoir :

- Lot 1 : démolitions, gros-œuvre, maçonnerie, carrelage, faïence

Deux offres déposées : à voir si on supprime le portail pour fermer la cour derrière

- Lot 2 : façades

Deux offres déposées : suppression roulotte et panneau déjà prévu sur lot 1,

- Lot 3 : charpente, couverture, zinguerie

Deux offres déposées : deux PSE (prestations supplémentaires envisagées) prévues concernant la rénovation complète de la toiture

- Lot 4 : menuiseries extérieures

Cinq offres déposées : Une offre impossible à analyser et anormalement basse, une PSE proposée

- Lot 5 : plâtrerie, isolation, menuiseries intérieures

Trois offres déposées : une PSE proposée pour nettoyage de la cave et traitement des bois, isolant et placo

- Lot 6 : plomberie, sanitaires

Une offre proposée : deux PSE proposées dont radiateurs aux étages et pose adoucisseur

- Lot 7 : électricité, vmc

Cinq offres déposées : Une PSE proposée pour installation circuit de chauffage aux étages

- Lot 8 : peintures intérieures

Une offre proposée : Deux PSE proposées, une pour entoilage escalier et une installation sols souples

- Lot 9 : Vrd, aménagements extérieurs

Deux offres déposées : une PSE proposée pour la pose de pavés de guidage PMR blanc en béton lavé au lieu d'une bande de guidage PMR en béton rainuré

Le tableau de comparaison des offres reçues est présenté aux élus par M. le Maire et notre maître d'œuvre.






Après avoir procédé à l'analyse des offres, M. le Maire propose de faire une négociation auprès des entreprises.

M. le Maire précise également que certains points seront revus afin de déterminer ensemble les options de travaux (par ex : portail de séparation des cours, réfection des pignons...)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** d'ajourner l'attribution des lots concernant le marché de travaux pour l'aménagement de la mairie de l'APC car une procédure de négociation va être demandée.

### Informations de M. le Maire

-  Donne connaissance de la DICT du Conseil Départemental concernant l'opération de rénovation et modernisation des routes et notamment la RD 152 qui traverse notre commune, celle-ci sera programmée vers le 15 mai. M. Bonnard demande si cette réfection sera effectuée la nuit, M. le maire répond qu'il n'a pas plus de précision.
-  Fait part de l'avancement des demandes de subventions pour cette année : Demande auprès du Conseil Départemental concernant l'aménagement d'une salle d'archives est accordée, demande auprès du Conseil Départemental concernant l'aménagement de la rue Neuve est accordée, demande auprès de l'Etat concernant les travaux extérieurs de l'Eglise est accordée. Pour ces deux derniers dossiers, nous allons pouvoir lancer les travaux.
-  Concernant l'entretien des espaces verts de la commune : suite à l'arrêt de travail de notre agent communal, une entreprise extérieure va venir effectuer les tontes. Il faudrait solliciter les riverains afin qu'ils entretiennent leurs trottoirs devant leur habitation.
-  Signale le vol d'une table et bancs au stade.
-  Il faut prévoir le nettoyage et le vidage de l'ancienne école à l'approche du commencement des travaux.

N'ayant plus d'informations, M. le Maire donne la parole à l'assemblée :

M. Lefebvre : Rappelle la course aux œufs de samedi, propose de faire une réunion du comité des fêtes ce mercredi à 18 heures. Précise qu'il a été transmis à tous les membres de l'assemblée le rapport de présentation du syndicat de musique.

M. Lesueur : Intervention programmée de l'entreprise pour la reprise des fondations courant avril, une réunion préparatoire sera faite une semaine avant. Il faut prévoir au prochain conseil les délibérations pour définir les conditions des baux de l'auto-école, de l'opticien et de la micro-crèche.

Mme Nuytens : Propose la création d'un groupe élus et administrés pour le nettoyage régulier du cimetière ?

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus de question de l'assemblée,

La séance est levée à 22 heures 05

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la présente séance de conseil municipal a comporté une délibération.

03/04/2023	018	Marché de travaux pour l'aménagement de la mairie et l'APC, attribution des lots	Ajournée
------------	-----	--	----------

Le secrétaire de séance, Patrick LE ROY

Le Maire, Thierry MICHEL